

[Text]

and I am quoting from that order: "within the context of the governments expenditure plan as set out in the October 28, 1980 budget".

That suggests a 1.5-billion expenditure cut in these programs over the next two years. That, coupled with the little or no growth of provincial expenditures in this area, will undoubtedly signal the beginning of the dismantling of one of the best health care systems in the world.

As pessimistic as this view may be, we believe this task force could make a significant impact on the government if it were to return with a report stating that Canadians were opposed to these cutbacks and, further, to suggest how these programs could be maintained and improved upon as outlined by the many groups appearing before you.

As stated earlier, we are part of the Canadian Health Coalition and therefore, it goes without saying, then, that we support their presentation made to you, in Ottawa, on May 14, 1981. It is not our intention to repeat what has been already said by our national organization, but we would like to address you on some of the specific problems within the context of fiscal arrangements, here, in this Province.

Over the last year or so, our coalition or member organizations have been conducting research into the health-care delivery system, here, in the province. We have, among other things, determined that: hospital personnel are being laid off—approximately 75 to 100; in excess of 200 hospital physicians have been lost to attrition; hospitals have closed in excess of 400 beds; elective surgery lists have grown to exceed 5,500; the province is not keeping its commitment to adequately fund health care programs; the federal government is not willing to share on some health care programs such as home care, community health centres, et cetera; there has been evidence of the reduction of maintenance and housekeeping costs in hospitals that will eventually mean increases in the replacement of equipment which is not very cost effective; cleanliness of hospitals may not be adequate, consequently affecting patient care, and, finally, there appears to be an absence of programs that are regarded as basic programs in other provinces, such as dental care and pharmacare.

• 0910

Now, when we speak about the fifth, the province not keeping its commitment to adequate fund health care programs, I would like to refer you to some statistics that we have uncovered and we made this known to Chief Justice Emmett Hall, very recently, when he was conducting his health services review across the country. We have found that the provincial government's share of the cost of health care, since 1972, has dwindled. In 1972-1973, 54.6 per cent was the federal government's contribution as the proportion of insured health care

[Translation]

gouvernement fédéral et les provinces et de la loi sur le financement des programmes établis de 1977, et, je cite: «dans le cadre des dépenses gouvernementales prévues au budget du 28 octobre 1980».

Ce budget prévoit, dans l'application des programmes des deux années à venir, une réduction des dépenses de 1.5 milliard de dollars. Cette coupe, parallèlement à la faible croissance des dépenses provinciales dans ce domaine, marquera vraisemblablement le début du démantèlement d'un des meilleurs systèmes d'assurance-maladie qu'il y ait au monde.

En dépit de cette prévision extrêmement pessimiste, nous sommes convaincus que le groupe de travail pourrait faire pression auprès du gouvernement, en lui présentant un rapport reflétant le mécontentement des Canadiens face à ces restrictions budgétaires, et en faisant par ailleurs un certain nombre de propositions pour maintenir et améliorer ces programmes dans le sens où les divers groupes qui ont comparu devant vous auraient pu le suggérer.

Comme je le disais, nous faisons partie de la Canadian Health Coalition, et il va sans dire que nous sommes d'accord sur le contenu de son mémoire, présenté devant votre Comité le 14 mai 1981, à Ottawa. Nous ne voulons donc pas ici répéter ce que l'organisme national a déjà expliqué, mais plutôt aborder un certain nombre de problèmes plus spécifiques, faisant partie du contexte des accords fiscaux particuliers à notre province.

Depuis un an à peu près, la coalition, ou ses organismes membres, ont fait un certain nombre de recherches sur l'ensemble du système de soins médicaux de la province. Nous avons donc, entre autres, constaté que du personnel hospitalier a été licencié—de 75 à 100 personnes—alors que par ailleurs, le nombre des médecins, dans les hôpitaux, a diminué de 200. Plus de 400 lits ont été supprimés dans les hôpitaux, plus de 5,500 personnes, par ailleurs, sont sur des listes d'attente pour être opérées; la province n'est pas à même de tenir ses engagements financiers dans le secteur de la santé. Le gouvernement fédéral n'est pas disposé à participer à certains de ces programmes de soins médicaux, tels que les soins à domicile, les centres médicaux communautaires, etc. Nous avons la preuve que les dépenses engagées pour l'entretien des hôpitaux ont été réduites, ce qui obligera vraisemblablement à remplacer le matériel qui n'est pas très économique; la propreté dans les hôpitaux laisse parfois à désirer, et cela se répercute sur les soins donnés aux malades; un certain nombre de mesures et de programmes, qui, dans d'autres provinces, font partie d'un ensemble de mesures de base, font défaut, dans les domaines, par exemple, de la pharmacie et des soins dentaires.

Lorsque nous déclarons que la province ne tient pas ses engagements de financement, je voudrais vous reporter ici à un certain nombre de chiffres que nous avons obtenus et que nous avons communiqués au juge Emmett Hall, récemment, au cours de sa tournée d'inspection des services de santé. Nous avons donc constaté que la participation du gouvernement provincial au financement des services de santé, depuis 1972, a véritablement fondu. En 1971-1973, 54.6 p. 100 des dépenses étaient assurées par la contribution fédérale, au titre des frais